EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Serge GODARD, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Monique BONNET à Philippe GORCE, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Eric SEVRE à Alain MARTINET, Bruno SLAMA à Grégory BERNARD**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2. Monsieur Alain LAFFONT (détenteur du pouvoir de Monsieur Jean-Michel DUCLOS) donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n°8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 17

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE - SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS

Serge GODARD, Alain MARTINET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Danièle GUILLAUME, Alain LAFFONT, Eric SEVRE ne prennent pas part au vote.

Dans le cadre du contrat urbain de Cohésion sociale, la Ville met en place chaque année une enveloppe de 635 000 € afin de contribuer à la mise en œuvre de projets associatifs sur les quartiers concernés.

Soixante cinq projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier de la commune.

Cinq projets ont été examinés, répondant aux critères définis par la commune en concertation avec les autres partenaires institutionnels. Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de 45 750 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations, conformément au tableau joint en annexe ;

- d'autoriser en temps utile le versement de ces subventions aux associations concernées ;

- d'autoriser la signature éventuelle de convention de partenariat avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention Etat accordée pour 2010	Subvention CUCS Ville accordée pour 2010	Subvention CUCS Ville demandée pour 2011	Subvention CUCS Ville proposée pour 2011
ALTIC Association pour le Logement Temporaire et l'Insertion à Clermont-Ferrand	**Accompagnement social et gestion locative sociale** Lutter contre l'exclusion en permettant aux résidents permanents, issus de l'immigration et vieillissant en foyer, d'accéder à leurs droits, aux soins, et d'être maintenus à leur domicile. C'est assurer aussi une aide sociale, permettre l'appropriation du logement et le respect des règles de vie en société. **Quartiers concernés** : Saint-Alyre - Fontgiève **Public** : 132 personnes (résidants)	88 900,00	/	12 000,00	12 000,00	12 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE Omnisports	**Le sport accessible aux habitants des quartiers** **Ouverture des structures de l'ASM aux associations et aux personnes des quartiers éligibles au titre du CUCS** Dans le cadre de rencontres régulières entre les associations et l'ASM, permettre aux habitants des quartiers d'accéder de manière privilégiée aux activités de l'association omnisports. L'ASM a élaboré en partenariat avec les associations du Réseau Femmes une proposition d'actions diverses en direction du public féminin des quartiers qui n'ont pas accès aux activités sportives en général (activités mères – enfants / Baby – gym ; gymnastique d'entretien, cardio – training). Ces activités sont menées dans les conditions d'intégration dans le milieu sportif, dans le respect de la laïcité et des droits des femmes. Le partenariat avec le Réseau Femmes est une première étape, d'autres partenariat avec d'autres associations de quartiers se mettront en place. L'ASM a missionné un poste d'animateur (adulte-relais) afin de favoriser et de faire aboutir ces démarches. **Quartiers concernés :** Fontaine du Bac, Herbet, St–Jacques, Fontgiève, St A **Public :** Les habitants et plus particulièrement les femmes issues des quartiers	110 000,00	/	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CORUM SAINT-JEAN	**Atelier et Scènes Slam** Par la mise en place d'un atelier issu d'une nouvelle forme de culture urbaine, amener les participants à la socialisation, l'autonomie, la confiance en soi : c'est échanger avec l'autre, s'affirmer dans ses convictions, s'enrichir et s'ouvrir culturellement à la lecture, la poésie, l'écriture, la scène avec l'objectif de mener un projet à son terme. C'est ouvrir le Corum St-Jean aux habitants du quartier et plus généralement aux Clermontois. **Quartiers concernés :** Fontgiève - Saint-Alyre - Saint-Jacques **Public :** 200 jeunes de + 16 ans, résidants et usagers clermontois	6 344,00	2 250,00	2 250,00	2 500,00	2 250,00

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention Etat accordée pour 2010	Subvention CUCS Ville accordée pour 2010	Subvention CUCS Ville demandée pour 2011	Subvention CUCS Ville proposée pour 2011
CORUM SAINT JEAN	**Passeport pour demain** Avoir un outil à la disposition de tous les résidants autour de 4 thématiques (l'emploi, la mobilité, la santé, la culture et les loisirs), actions complémentaires ou associées, avec un accompagnement qui conduit les participants à acquérir de l'autonomie, à se former et rentrer dans une démarche citoyenne. **Quartiers concernés :** Fontgièvre - Saint-Alyre - Saint-Jacques **Public** : 500 jeunes à partir de 18 du Corum et de la résidence Saint-Jacques et ceux issus de publics suivis par les partenaires ou issus des quartiers prioritaires.	27 000,00	6 000,00	6 500,00	11 500,00	6 500,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DU PDD	**Projet : "vacances en famille" : aide aux familles défavorisées pour des séjours vacances** - Permettre à des familles en difficulté de partir en vacances avec pour objectif d'accompagnement la reconstruction de l'identité et le renforcement de la parentalité ; c'est partager, resserrer et construire les liens familiaux. - Lutter contre l'exclusion afin de permettre aux familles de partir en vacances sur des périodes d'une semaine ou des sorties de deux jours et accueillir les enfants et adolescents en centres de vacances ou camps d'adolescents, **Quartiers concernés :** Tous les quartiers prioritaires **Public :** 240 personnes	109 000,00	/	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL		**341 244,00**	**8 250,00**	**45 750,00**	**51 000,00**	**45 750,00**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2011

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Odile SAUGUES